

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1700 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENJEMRA HASSAN A71913

Date de naissance : 26/06/1956

Adresse : 64 HAJ FATHI 5 OU LFA CASA BLANCA

Tél. : 0664.162105 Total des frais engagés : 1252,82 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/08/2023

Nom et prénom du malade : BENJEMRA HAFIDA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : MALADIE RHUMATOLOGIQUE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : DR JAWHARI Lamine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 04/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la validité des Actes
03.08.2023 CS			250 DH	Dr JAWHARI Tammo Rhumatologue 548, Lot Hay Fatih Bd Doudou Abdou Oulata - Hay Hassan - Casablanca INPF 091246264 - Tel. 06 48 64 03 83
	Osteopathe		850 DH	JAWHARI Tammo Rhumatologue 548, Lot Hay Fatih Bd Doudou Abdou Oulata - Hay Hassan - Casablanca INPF 091246264 - Tel. 06 48 64 03 83

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA CHAPELLE SAINT JEAN	03/08/23	752,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient des travaux <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				Montants des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>

Cabinet de Rhumatologie
Dr JAWHARI LAMIAE

- Spécialiste des Maladies des os, des Articulations et de la Colonne Vértebrale
- Rhumatismes Inflammatoires (Paris)
- Ostéoporose
- Echographie Ostéo-articulaire
- Biothérapies
- Ancienne Médecin au Service de Rhumatologie au CHU Ibn Rochd



عيادة أمراض العظام
والمفاصل والروماتيزم
د.جوهري لمياء

- أخصائية في أمراض العظام و المفاصل و العمود الفقري
- أمراض الروماتيزم (باريس)
- هشاشة العظام
- الفحص بالصدى للمفاصل
- العلاج بالأدوية البيولوجية
- طبية سابقة بمصلحة أمراض العظام والمفاصل بمستشفى ابن رشد

Ordonnance

Le : 03.08.2023.....

Mr Benjema Hafida

x 4 bed

1/ Artiflex gélules

149,50 Dhs

LOT 17688/FC20
PER 01/2026
PPC 149,50

LOT 17688/FC20
PER 01/2026
PPC 149,50

1 gél x 21/

2/ Arthumate gél locat

20,80

CASABLANCA PHARMACEUTICALS - TEL 0522 83 10 20
Lot Haj Fatah Rue 6 Maroc

6 111254 022220
PPC : 79,80 DHS
PER : 01,26
LOT : DCV58

(50 g)

LOT: 11093
PER: 07/2025
PPU: 75.000DH

3/ Inéso 80 - g st,

75,00

1gct/8

curet 7

(10)

Lote H/FI/Pharmacie - Tél: 0522 30 10 28
SOCIÉTÉ CASAHLANICA
SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE MAROC

Dr JAWHARI Lamiae
Rhumatologue
548, Lot Haj Fatah, Bd Qued Daoud, Appart 09
Oujda - Hay Ittasani - Casablanca
INFE 0002462nd - Tel: 06 48 64 03 83

Cabinet de Rhumatologie
Dr JAWHARI LAMIAE

- Spécialiste des Maladies des os, des Articulations et de la Colonne Véritable
- Rhumatismes Inflammatoires (Paris)
- Ostéoporose
- Echographie Ostéo-articulaire
- Biothérapies
- Ancienne Médecin au Service de Rhumatologie au CHU Ibn Rochd



عيادة أمراض العظام
والمفاصل والروماتيزم
د.الجوهري لمياء

- اختصاصية في أمراض العظام و المفاصل و العمود الفقري
- أمراض الروماتيزم (باريس)
- هشاشة العظام
- الفحص بالصدى للمفاصل
- العلاج بالأدوية البيولوجية
- طبيبة سابقة بمصلحة أمراض العظام والمفاصل بمستشفى ابن رشد

Ordonnance

Le : 03.08.2023.....

Mr Benjema Hafida

Facture

Echographie genou

gauche

250 Dhs



Données patient

Nom

MME BENJEMRA
HAFIDA

Date examen

03/08/2023

Date du rapport

03/08/2023

Re: Traumatisme de genou gauche il y a 2 ans

Echographie du genou gauche

- Absence d'opacification au niveau du CDS sous Quadriceps gauche
- Tendon Quadriceps hypoéchogène à son insertion avec calcification de 3,3mm et 2,3mm de Ø
- Irregularités corticales de l'insertion du tendon Rotulien (Séquelle de traumatisme proximale) qui est hypoéchogène
- Pas d'anomalie de l'insertion distale du tendon Rotulien
- Petit kyste poplité de 38mm de Ø

Anatomie - tendinopathie calcifiante

esaotemy

A confirmer radiologiquement
au bonnes antécédentes

- Irregularité articulaire Rotulienne sans rupture du tendon Rotulien

